URBANISME

La Duranne: la concertation est lancée



La première réunion publique était organisée hier en mairie. /PHOTO N.M.

Depuis hier, le projet d'aménagement de La Duranne est soumis au public pour concertation. De quoi s'agit-il? De transformer un quartier en pleine expansion démographique, jusqu'ici sans véritable schéma d'urbanisme. En clair, réparer une batterie d'erreurs qui ont, sans doute, fait sortir ce quartier de terre un peu trop vite.

Pour en faire, comme l'ambitionnent Maryse Joissains et Jean-Marc Perrin, l'adjoint spécial, "un petit village provençal plutôt qu'une cité-dortoir". Et pour coller aux canons dans l'air du temps, favoriser dans tous les domaines une approche environnementale durable.

À l'heure de lancer la deuxième phase, la Ville a donc confié au cabinet Gregotti leprojet d'aménagement. L'urbaniste italien, de renommée internationale, a concocté un plan d'ensemble reposant sur trois piliers: le premier "social et sociétal" ambitionne d'intégrer une certaine mixité de l'offre de logement. Le deuxième est économique, pour "tendre vers l'autofinancement". Le troisième, environnemental, entend, entre autres, favoriser les "respirations vertes" et les modes de déplacement doux. Les urbanistes ont posé leurs crayons, les élus ont voté. Aux Aixois de se prononcer.

Une réunion publique de présentation est organisée jeudi 23 septembre à 19 h, à l'hôtel Best Western à La Duranne. Les dossiers et le registre d'observations sont à disposition du public: en mairie annexe de La Duranne, service de l'urbanisme (12, rue Pierre-et-Marie-Curie) et à la Semepa, 4, rue Lapierre.